

La nécessité de réduire les consommations, les émissions nocives, et simplifier les procédures d'entretien ont toujours été les objectifs d'une entreprise qui, fondée en 1971, étudie également la solution de ces problèmes. Les études menées en partant des concepts de base de la physique et standardisés pour la production en série, les recherches, les expérimentations, les tests et les essais nous ont permis de fournir une réponse concrète à ces problèmes ; nous avons même devancé et amélioré les paramètres de la pollution fixés par le protocole de **Kyoto**.

Tous ces efforts ont porté à l'**ACED – Accélérateur Catalyseur Électro-Dynamique** qui agit sur la composition moléculaire du carburant pour permettre une combustion rapide et efficace. L'ACED est fabriqué scrupuleusement, en respectant les normes CE ; les 5 modèles de différentes puissances et caractéristiques ont des fonctions différentes selon leur mode d'installation.

Les pièces des 5 modèles – qui ont des puissances et des caractéristiques différentes – sont fabriquées en respectant les normes en vigueur. Les appareils sont alimentés par leur propre panneau de commande qui sera relié au réseau électrique 230 V 50/60 Hz : les appareils pour utilisation industrielle sont équipés de 2 fusibles de sécurité à l'intérieur du panneau. Se souvenir que la connexion au secteur doit toujours être exécutée en respectant les normes en vigueur et par du personnel agréé et qualifié. La partie active est munie d'une double isolation ; elle est alimentée sous basse tension ; ses dimensions peuvent être adaptées à la conduite employée pour les installations, ce qui évite de devoir certifier une nouvelle fois les installations en question ; elle sera bloquée dans la position voulue à l'aide de simples colliers.

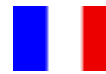
Toute intervention, installation ou assistance exécutées par du personnel non qualifié, non agréé et incompetent, le démontage de sceaux ou la modification d'une partie de l'appareil, le non respect des normes électriques en vigueur dans le pays d'installation, de même que les dommages causés à l'appareil ou aux installations, causés par une installation erronée ou inadaptée, ou un entretien peu soigné engendrent l'annulation de la garantie de cinq années sur les parties mécaniques, et de deux années sur les composants électriques, conformément aux directives de l'U.E., et déchargent le fabricant de toute responsabilité.

1 Maintien en suspension du tartre dans l'eau froide

Employé pour le nettoyage des circuits hydrauliques lors du passage de l'eau, il crée un champ magnétique négatif dans le liquide, ce qui transforme le tartre en carbonate de calcium. Ce dernier, au lieu de se déposer contre les parois des conduites, s'écoule dans le circuit et en sort. Il faut cependant se souvenir du principe physique de base selon lequel, lorsque l'eau se réchauffe, tout ce qui ne s'est pas déposé auparavant se condense dans les circuits chauds. Pour cette raison, il faudra monter des filtres en amont des installations de chauffage pour bloquer toute impureté pouvant provoquer de futures incrustations. Ce filtre doit être monté par l'installateur ; il sera proportionné au débit et à la pression de fonctionnement de l'installation : les filtres à mailles trop larges sont inutiles, tandis que ceux de trop petites dimensions créent une chute du débit dans l'installation ou de fréquentes saturations du filtre. Quel que soit le type d'application – du simple appartement à l'immeuble ou à l'industrie – pour réduire le poids des opérations d'entretien et de remplacement, il suffit de dévisser un raccord et de monter l'ACED : les coûts liés à l'entretien ordinaire peuvent être ainsi réduits tout en faisant chuter fortement la formation d'incrustations.

2 Filtrage de fluides contenant des particules magnétisables en suspension

Sur les machines-outils, telles les rectifieuses, on emploie des séparateurs magnétiques à disques rotatifs, qui s'usent, ou des systèmes à dépression, munis de filtres en tissu ou de cartouches. Il suffit de quelques minutes de travail – sans aucune opération importante – pour installer l'ACED sur une dérivation, tel un simple aimant, la cuve continuant à être utilisée pour ce à quoi elle a été conçue : nous améliorons ainsi la qualité du réfrigérant et réduisons l'élimination des déchets, tout en protégeant l'environnement ; de plus, nous augmentons la productivité et économisons au plan de l'entretien.



3 Accélérateur et catalyseur de carburants

Aujourd'hui on parle de « système d'injection à rampe commune » (*Common Rail*) sur les moteurs : ce système permet un meilleur remplissage de la chambre de combustion avec un dosage très fin du carburant. Le principe est d'exciter magnétiquement les molécules du combustible, tout en évitant la création de courants galvaniques, afin d'obtenir un meilleur résultat, semblable à celui des chaudières de chauffage ; cela ne comporte aucune modification mécanique et donc évite toute nouvelle certification des installations, selon ce qu'imposent les lois en vigueur. Si on brûle moins de carburant, cela signifie qu'on réduit la consommation et les imbrûlés, les frais d'entretien et de nettoyage des chaudières, simplement après quelques minutes de travail et un réglage des brûleurs.

Les analyses de laboratoire, menées pour tester le rendement des dispositifs, attestent les faits suivants :

Gaz méthane Économie moyenne garantie et certifiée de 6 %, sans réglage de la combustion.

À pur titre d'exemple, durant les essais de certification, nos appareils ont atteint des pics d'économie énergétique de 22,95 % maximum, sans que cela ne puisse constituer en aucun cas une garantie de rendement.

Gaz GPL Économie moyenne garantie et certifiée de 4 %, sans réglage de la combustion.

À pur titre d'exemple, durant les essais de certification, nos appareils ont atteint des pics d'économie énergétique de 13,46 % maximum, sans que cela ne puisse constituer en aucun cas une garantie de rendement.

Gazole Économie moyenne garantie et certifiée de 6 %, sans réglage de la combustion.

À pur titre d'exemple, durant les essais de certification, nos appareils ont atteint des pics d'économie énergétique de 10,30 % maximum, sans que cela ne puisse constituer en aucun cas une garantie de rendement.

Voici quelques exemples : l'installation de notre appareil sur des brûleurs ROBUR M 35 alimentés avec du gaz méthane, dans nos établissements, a réduit la consommation hebdomadaire, en réglant la combustion ainsi que nous le conseillons, de 150 à 124 m³ et les CO non dilués de 60 à 52 ppm.

Conseils d'installation

- 1° Contrôler les températures des fumées et des émissions correspondantes.
- 2° Contrôler la pression de fonctionnement des brûleurs ou des chaudières.
- 3° Installer le dispositif : la partie active doit être montée en sens vertical et la flèche aller dans le même sens que le flux du carburant.
- 4° Bloquer le tout avec 2 colliers ayant des dimensions appropriées à la conduite.

Après 7-10 jours de fonctionnement :

- 5° Recontrôler les températures des fumées et des émissions correspondantes.
- 6° Recontrôler la pression de fonctionnement des brûleurs ou des chaudières, afin d'éviter toute émission excessive de chaleur dans les cheminées ou les tuyaux de cheminée, due à une suralimentation des brûleurs engendrée par le fonctionnement du dispositif.
- 7° Réduire la pression de fonctionnement ou les gicleurs des brûleurs ou des chaudières, s'ils ne se règlent pas automatiquement ou par condensation, pour reporter la température des fumées aux conditions optimales.